

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2014/11/26/2014207521/justel>

Dossier numéro : 2014-11-26/06

Titre

26 NOVEMBRE 2014. - Arrêté royal fixant les cadres linguistiques de la Banque-carrefour de la sécurité sociale

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 24-02-2021 inclus.

Source : SECURITE SOCIALE

Publication : Moniteur belge du 17-12-2014 page : 101666

Entrée en vigueur : 17-12-2014

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AR 2021-02-12/10, art. 2, 002; En vigueur : 24-02-2021>